

# PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL



## PARTIE III

### Stratégie de développement

#### Organismes accompagnants



Dessin & Construction, sprl  
Siège social : rue des Francs 78 - 6001 Marcinelle  
☎ : 071 / 43 48 83 ✉ : [courriel@dessin-et-construction.eu](mailto:courriel@dessin-et-construction.eu)



Tr@me scrl  
Siège social : rue de Liège 83 - 4357 Limont  
☎ : +32 19 54 60 51 ✉ : [info@trame.be](mailto:info@trame.be)  
[http:// www.trame.be](http://www.trame.be)

## Tables des matières

<b>1</b>	<b>ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>15</b>
		<b>15</b>
<b>2.0</b>	<b>DE LA VISION</b>	<b>15</b>
<b>2.1</b>	<b>DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS GENERAUX</b>	<b>16</b>
<b>2.2</b>	<b>DES OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>17</b>
<b>3</b>	<b>LE CADRE LOGIQUE GLOBAL</b>	<b>21</b>

## Index

### Liste des figures

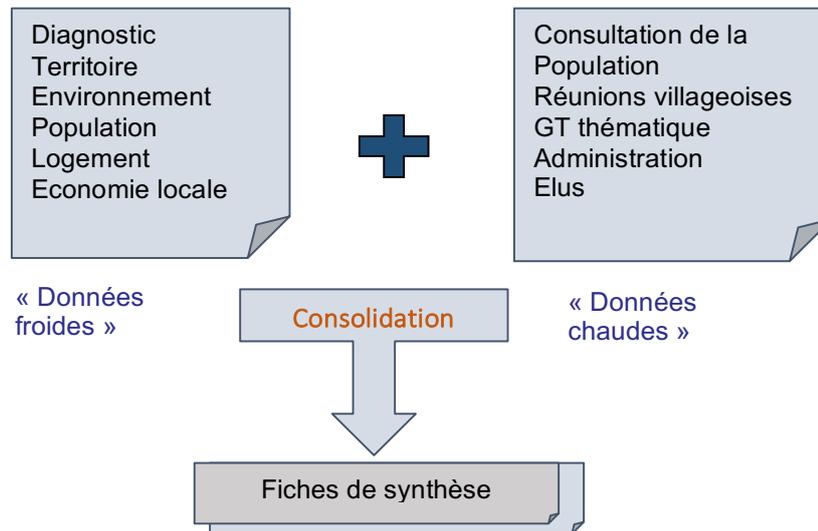
Figure 1 - Les objectifs du PCDR-A21 de la Commune de Genappe .....	16
Figure 3 - Ordre de mise en oeuvre des projets Lot 1.....	23

### Liste des tableaux

Tableau 1 - AFOM globale .....	5
Tableau 2 - Cadre logique global .....	21

# 1 ANALYSE DE LA SITUATION EXISTANTE

L'analyse de la situation existante est basée sur le diagnostic socio-économique et environnemental d'une part, consolidé avec le travail mené lors de la consultation des habitants, des élus et de l'administration (cf. partie II) d'autre part.



Ce travail de consolidation a été synthétisé sous forme fiche de synthèse et de matrice AFOM. Ce qui a permis de montrer l'enchaînement des problèmes et d'identifier les causes initiales et d'identifier clairement les enjeux.



Après avoir identifié les enjeux, les membres de la CLDR ont été en mesure d'élaborer une vision pour leur commune, de définir des objectifs généraux puis spécifiques (par thématiques) qui vont permettre de réaliser cette vision et enfin, de définir une série de projets permettant d'atteindre ces objectifs. Cette démarche s'appuie sur l'hypothèse qu'en traitant les causes, on peut en partie résoudre leurs effets.

La matrice AFOM permet également de tracer les opportunités évoquées par les participants et de se rendre compte de l'importance des enjeux adressés par le PCDR.

Rappelons que les 15 thématiques étudiées sont :

1. Agriculture
2. Culture
3. Economie locale et emploi
4. Tourisme et histoire
5. Environnement et santé
6. Environnement et biodiversité
7. Eau, énergie et déchets
8. Logement
9. Mobilité
10. Population
11. Enseignement, enfance et jeunesse
12. Territoire
13. Sports et loisirs
14. Santé & social
15. Gouvernance

L'AFOM ci-dessous (cf. Tableau 1) reprend donc les principaux éléments du diagnostic partagé.

Tableau 1 - AFOM globale

<b>AGRICULTURE</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La plus grande Surface Agricole Utile (SAU) du Brabant wallon dont 400 ha de terres agricoles appartenant à la Commune</li> <li>• Sols fertiles à drainage plus ou moins favorable</li> <li>• Contribution à l'image d'une commune agricole et verte</li> <li>• Maintien des terres agricoles dans le SSC</li> <li>• Agriculteurs fédérés (FWA)</li> <li>• 40% des agriculteurs développent les mesures agro-environnementales (MAE)</li> <li>• Collaboration des agriculteurs avec Nitrawal</li> <li>• Circuits courts et valorisation des produits locaux : présence d'un GAC à Bousval</li> <li>• Proximité de marchés importants pour les produits frais : Ottignies-LLN, Bruxelles capitale, autres communes du Brabant Wallon</li> <li>• Incroyables comestibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Moins de 50% de fermiers avec siège d'exploitation à Genappe</li> <li>• Industrialisation de l'agriculture et diminution du nombre d'exploitations familiales</li> <li>• Nombre d'exploitations en diminution constante (95 en 2007, 82 en 2012)</li> <li>• Peu d'agriculture biologique</li> <li>• Peu de maraîchage (conventionnel ou bio)</li> <li>• Faible diversification des produits locaux</li> <li>• Producteurs locaux peu intéressés par les activités du Syndicat d'Initiatives</li> <li>• Absence d'organisation du secteur pour la promotion &amp; la vente des produits locaux, pas de coopérative agricole</li> <li>• Manque d'informations sur les contraintes du métier d'agriculteur, pas de lieux de rencontre entre habitants et agriculteurs, conflits avec les riverains</li> <li>• Problèmes d'inondations et de coulées de boues dues aux pratiques agricoles inadéquates, au changement climatique et à l'urbanisation</li> <li>• Utilisation de produits phytosanitaires et pesticides</li> <li>• Classement de Genappe en zone vulnérable (nappes phréatiques sensibles)</li> <li>• Pollution des eaux souterraines par l'azote</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement des MAE, de l'agriculture biologique et familiale</li> <li>• Verdissement de la politique agricole communale (5% des SAU à affecter en zone naturelle)</li> <li>• Développer circuits-courts et bio (dont fruits et légumes) (AgricoVert, GASAP)</li> <li>• Mise en place / renforcement de partenariats pour la promotion des circuits-courts (Le P'tit Resto du CPAS / EFT Solidarité et Emploi de Frasnes-les-Gosselies ou création d'une coopérative agricole, d'un Hall Relais agricole)</li> <li>• Développer les liens entre agriculture, matières premières, matériaux de construction et énergie</li> <li>• Mise à disposition de terres communales, CPAS, Fabrique d'Eglise pour les activités agricoles et amélioration de la gestion foncière</li> <li>• Intégration d'un atelier de transformation dans le projet de réaménagement du site de la Sucrierie</li> <li>• Proximité de structures de formation et d'universités, et de développement de Spin off (Gembloux/ULG, UCL...)</li> <li>• GAL en cours (Les Bons Villers, Villers-la-Ville, Genappe)</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte pression foncière pour l'habitat entraînant une perte de terres agricoles et surtout des zones naturelles (bois...),</li> <li>• Augmentation des prix des terres agricoles rendant l'accès à la terre difficile</li> <li>• Pratiques individualistes au détriment des comportements collaboratifs et coopératifs</li> <li>• Industrialisation de l'agriculture au détriment d'une agriculture à échelle plus humaine</li> <li>• Chute des prix suite à la suppression des quotas au niveau européen</li> <li>• Dégradation de la qualité et des conditions de travail</li> <li>• Image négative de l'agriculture vu son impact sur l'environnement</li> </ul>

<b>CULTURE</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Divers opérateurs culturels : centre d'expression et de créativité (Léz'arts), troupe de théâtre, bibliothèque, centre culturel, académie, etc.</li> <li>• Coopération et partenariat entre les acteurs culturels (mise en réseau, partage d'infrastructures, communication commune, ... )</li> <li>• Rôle fédérateur du CC: projets innovants, participatifs, source de cohésion sociale</li> <li>• Projet de Création d'un pôle culturel (CC, SI, Léz'Art)</li> <li>• Syndicat d'initiative est un relais culturel</li> <li>• Outils de communication existants</li> <li>• Concerts dans les églises permettant de valoriser ce patrimoine</li> <li>• Développement de synergies entre culture et commerce (cf. vitrine de créateurs)</li> <li>• Disponibilité de salles communales et Espace 2000</li> <li>• Prix réduit des activités</li> <li>• Dynamisme associatif, vivier artistique à soutenir</li> <li>• Projet « Habiter Baisy-Thy » : opportunité de fédérer et animer le village</li> <li>• Projets / événements culturels divers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identité du territoire difficile à établir, impression d'éparpillement et forte identité villageoise</li> <li>• Public actif (18-45 ans) peu touché</li> <li>• Absence de dynamique pour la jeunesse</li> <li>• Manque de lieux adéquats de rassemblement pour l'associatif et de matériel : maison de village, maison des artistes, maison des jeunes, places publiques, lieux de réunions, de socialisation, ...</li> <li>• Manque d'une salle de spectacle ou d'une infrastructure dédiée spécifiquement à la culture</li> <li>• Ni cinéma de quartier ni librairie</li> <li>• Dispersion de l'information</li> <li>• Difficulté de coordonner la communication autour d'une offre culturelle diffuse</li> <li>• Manque de moyens financiers (taux de financement culturel / hab. inférieur à celui d'autres communes)</li> <li>• Délai d'attente long pour l'académie de musique</li> <li>• Bibliothèque centralisée</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveau décret et ses enjeux pour le CC</li> <li>• Croissance démographique</li> <li>• Proximité de Bruxelles sauf si offre spécifique</li> <li>• Territoire de jonction avec Nivelles, Ottignies-LLN, Court-St-Etienne</li> <li>• Assises du Développement culturel territorial</li> <li>• Développement de projets intergénérationnels</li> <li>• Collaborations avec les entités voisines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilité douce peu développée</li> <li>• Développement du virtuel au détriment des contacts humains</li> <li>• Baisse des moyens financiers</li> <li>• Visions divergentes et incohérentes des politiques culturelles au niveau supra-communal</li> <li>• Concentration des moyens financiers autour d'Ottignies-LLN-Wavre</li> <li>• Concurrence de l'offre de Nivelles et autres grandes villes</li> <li>• Acquisition d'œuvres artistiques difficile</li> </ul>
<b>ECONOMIE LOCALE ET EMPLOI</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<p><u>Activités commerciales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Commerces développés sur le territoire</li> <li>• Accueil satisfaisant des commerçants</li> <li>• Quelques commerces ouverts le dimanche</li> <li>• Dynamique nouvelle au centre (ouverture de la Brasserie La lanterne), ...</li> <li>• Impact positif de la zone commerciale des Lilas sur les commerces du centre en terme de fréquentation</li> </ul> <p><u>TPE, PME, activités économiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fort pourcentage du nombre d'indépendants</li> <li>• Croissance du nombre d'entreprises ces 15 dernières années,</li> <li>• Existence d'un artisanat du terroir</li> <li>• Population assez aisée</li> <li>• Patrimoine historique et zones d'intérêt paysager</li> <li>• Proportion importante d'actifs travaillant et résidant sur le territoire</li> </ul>	<p><u>Activités commerciales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'attractivité des commerces du centre de Genappe (vitrines vides, manque de diversité d'enseignes (6 banques et 4 opticiens), assortiments proposés peu pertinents, baisse de la qualité des produits et fragilité du secteur -27 faillites en 5 ans)</li> <li>• Accessibilité aux commerces du centre difficile (trottoirs étroits, problèmes de stationnement)</li> <li>• Absence de commerces dans certains villages (Glabais, Loupoigne)</li> <li>• Incohérence des implantations commerciales</li> <li>• Stop au développement de nouveaux commerces de types chaînes ou grande distribution</li> </ul> <p><u>TPE, PME, activités économiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de zones d'accueil des activités économiques ou de terrain pour le développement des PME / petites industries ou espaces d'accueil pour l'activité économique</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 entreprises d'économie sociale</li> <li>• La « Ruche qui dit oui »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paupérisation d'une partie de la population, sous-exploitation des possibilités touristiques, taille moyenne des établissements inférieure aux communes limitrophes (205 établissements privés sur 281 emploient moins de 5 personnes)</li> <li>• Manque d'emploi local, pour les jeunes en particulier</li> <li>• Manque d'une structure pour la vente regroupée de produits locaux (hall relais)</li> <li>• Manque de grosses entreprises à taux d'emploi élevé</li> <li>• Pas de soutien local aux créateurs/entrepreneurs</li> <li>• Absence d'EFT</li> <li>• Manque d'HoReCa</li> <li>• La Commune est le plus gros employeur</li> <li>• Manque d'envergure/attractivité des marchés</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Possibilités d'aménagements pour le développement économique + possibilité de compensation planologique sur le site de l'ancienne sucrerie</li> <li>• Projet de « Lofts créateurs » dans les rez-de-chaussée commerciaux vides du centre</li> <li>• Espaces de co-working pour les indépendants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Crise économique</li> <li>• Implantation de grandes enseignes déjà présentes ailleurs (absence de différenciation)</li> <li>• Développement des achats en ligne</li> <li>• Développement de grands centres commerciaux dans les pôles voisins (Nivelles, LLN)</li> </ul>
<b>ENVIRONNEMENT ET SANTE</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité de l'air en constante amélioration (diminution de l'ozone, du dioxyde d'azote et des particules fines)</li> <li>• Affectation de personnel communal à l'environnement et à l'énergie</li> <li>• Genappe est une commune Maya</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépassement des normes pour les PM</li> <li>• Pas assez de détecteurs de radon</li> <li>• Une utilisation massive de pesticides par les particuliers</li> <li>• 800 riverains impactés par le bruit routier</li> <li>• Des impacts sanitaires méconnus (ex. ondes GSM)</li> <li>• Nuisances sonores dues à la N25 et la N5, dans descente de la rue Haute vers la place communale de Bousval</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un Service Provincial d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI-Province)</li> <li>• Conscientisation accrue aux pollutions intérieures</li> <li>• Evolution technologique des revêtements routiers</li> <li>• Sensibilisation à une alimentation durable dans les écoles</li> <li>• Désherbage mécanique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la population et du nombre de logements</li> <li>• Bruit aérien lié aux aéroports</li> <li>• Normes de survol ULM</li> </ul>
<b>ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreux espaces verts et sites d'intérêt biologique (Vallée du Ry d'Hez, site humide exceptionnel, réserve naturelle, Château, étang, sources de la Dyle à Houtain-le-Val)</li> <li>• Structure Ecologique Principale (SEP): trame verte et bleue, dont le RAVeL 141 (éco-corridor)</li> <li>• Importance de la surface totale faisant l'objet de protection</li> <li>• Associations actives en matière de protection de la nature (Environnement Dyle, Amis de Bousval)</li> <li>• Parcours didactique dans la Réserve naturelle</li> <li>• Nettoyage citoyen de la Dyle</li> <li>• Soutien des agents de Nitrawal par la Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Zones humides d'intérêt biologique non protégées</li> <li>• Taux d'engagement dans les MAE inférieur à la moyenne wallonne</li> <li>• Densité de bords de routes fauchés tardivement plus faible comparée à celle d'autres communes</li> <li>• Manque de sévérité en cas d'infraction urbanistique – Dérogations pour des permis de bâtir qui impactent l'environnement (ex. construction sur un étang à Glabais)</li> <li>• Pas de sanction communale si atteinte aux sites protégés (comme Natura 2000)</li> <li>• Manque d'information sur le site web de la Commune en ce qui concerne l'environnement</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation environnementale via l'organisation de réunions d'information en collaboration avec la commission agriculture</li> <li>• Eco-conseillère et nombreuses actions développées par la Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problème de coulées boueuses et d'inondations</li> <li>• Mauvaise qualité des eaux en sous-sol/pollution des eaux par l'azote</li> <li>• Défaut d'entretien de la Dyle</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégies européenne, fédérale, régionale</li> <li>• Aménagement du site de la Sucrierie / Réserve naturelle</li> <li>• Subsidés pour la conservation des anciennes espèces (cf. MAE/vergers) et des espèces rustiques (ex. moutons)</li> <li>• Plan de gestion durable de l'azote en agriculture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pression démographique (augmentation de la population, du trafic, des sources de pollution,...) et pression foncière</li> <li>• Espèces naturelles invasives</li> <li>• Mauvais entretien des bassins d'orage</li> <li>• Entretien de la RN de la Sucrierie dépend des budgets de la Région</li> <li>• Disparition des zones humides</li> </ul>
<b>EAU, ENERGIE, DECHETS</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<p><u>Eau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de la consommation annuelle d'eau</li> <li>• Contrat Rivière Dyle-Gette</li> <li>• Dyle= source d'énergie hydraulique potentielle</li> <li>• Vaste zone de protection de captage de Fonteny-Promelles, avec mesures prises par Vivaqua (citernes à mazout, égouttage)</li> <li>• Evolution des pratiques agricoles, via les actions menées par Nitrawal notamment</li> </ul> <p><u>Energie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi énergétique des bâtiments communaux</li> <li>• Réduction des coûts énergétiques des bâtiments de la ville (-10-15% en 5 ans). Budget annuel 500.000€</li> <li>• Elaboration d'un tableau de bord des projets réalisés</li> <li>• Prime communale audit énergétique</li> </ul> <p><u>Déchets et propreté</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diminution de la quantité de déchets ménagers</li> <li>• Ressourcerie de la Dyle</li> <li>• Diminution du nombre de tags</li> </ul>	<p><u>Eau</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvais état des masses d'eau (nitrates d'origine agricole) avec risque de ne pas atteindre les objectifs fixés par la Directive Cadre Eau</li> <li>• Pollution phosphorée des eaux (en lien avec les zones urbanisées et le traitement des eaux usées)</li> <li>• Problèmes de produits phytosanitaires et pesticides</li> <li>• 31 points noirs coulées de boue en 2016</li> <li>• Défaut d'entretien de la Dyle</li> <li>• Source de la Cala bouchée (à hauteur du n°6)</li> <li>• Absence de partenariat Commune / Vivaqua pour la zone de protection de captage de Fonteny-Promelles et normes agricoles trop peu sévères</li> <li>• Absence d'un système d'égouttage adéquat : déversement privé dans la Dyle, la Cala, la Falise et en bordure de RAVeL, contrôle des raccordements difficiles</li> </ul> <p><u>Energie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ancienneté du bâti sur le territoire</li> <li>• Peu de projets d'isolation pour les bâtiments vétustes de la ville</li> <li>• Investissements importants nécessaires dans les bâtiments communaux</li> <li>• Pas de groupement d'achats pour les citoyens</li> <li>• Manque de projets liés à l'énergie renouvelable</li> <li>• Peu de primes liées à l'isolation (pour les bas revenus)</li> </ul> <p><u>Déchets et propreté</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de civisme des citoyens</li> <li>• Manque de poubelles publiques (en bordure de RAVeL, sur les pistes cyclables, etc.)</li> <li>• Absence d'agent constatateur</li> <li>• Problèmes de canettes, de dépôts clandestins et de déjections canines</li> <li>• Entretien des chemins (Baisy-Thy)</li> <li>• Zone de police trop étendue : services de proximité à améliorer, délais d'intervention trop longs</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modification du PASH du sous-bassin de la Dyle-Gette (augmentation de l'assainissement collectif)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement climatique</li> <li>• Augmentation de la population</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Révision du Plan Communal d'Égouttage</li> <li>• Zone vulnérable et Plan de Gestion Durable de l'Azote en Agriculture</li> <li>• Etude de faisabilité relative à la biométhanisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensification de l'agriculture</li> <li>• Crise économique (impact sur les comportements)</li> </ul>
<b>LOGEMENT</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversité d'habitats et de logements</li> <li>• Importantes disponibilités foncières en ZH et ZHCR</li> <li>• Sites potentiels pour développer en densifiant</li> <li>• Programme communal d'actions en matière de logement</li> <li>• Projets d'éco-quartier en phase de réalisation</li> <li>• Politique de rénovation urbaine</li> <li>• Schéma de structure en cours de réalisation</li> <li>• Bâties anciens disponibles pour la rénovation et la création de logements sociaux</li> <li>• Primes à l'audit énergétique et à l'isolation</li> <li>• Habitat groupé en terre-paille (Baisy-Thy)</li> <li>• Eté Solidaire : aide du CPAS pour l'entretien des maisons</li> <li>• RGBSR pour Glabais</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence d'outils de protection des paysages</li> <li>• Dispersion de l'habitat et problèmes de mobilité entre les villages</li> <li>• Incohérence entre urbanisation et dimension des voiries</li> <li>• Bâti ancien =35% du bâti existant</li> <li>• Vétusté de certains logements et/ou logements vides (rue de Charleroi, Centre)</li> <li>• Densification vs ruralité – urbanisation trop intensive et peu cohérente</li> <li>• Faiblesse du secteur locatif</li> <li>• Inadéquation entre l'offre et la demande</li> <li>• Accessibilité réduite pour les personnes à faible revenu et manque de logement pour les jeunes et les personnes âgées</li> <li>• Ratio surface terrain / surface à bâtir = +/- 1</li> <li>• Besoin d'embellissement</li> <li>• Part de logement public inférieure à la moyenne</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Densification des centres par les projets immobiliers destinés à loger les nouveaux arrivants (RER, croissance périurbaine)</li> <li>• Projet des « Lofts créateurs » : 34 artisans/créateurs candidats pour occuper les rez commerciaux vides du Centre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impact de la pression foncière et de la densification sur les prix et le caractère rural de Genappe</li> <li>• Augmentation du trafic et suite à la densification de l'habitat</li> <li>• Fuite des jeunes, faute de logement à prix abordable</li> <li>• Risque de discrimination sociale avec les éco-quartiers (logements pour revenus moyens)</li> </ul>
<b>MOBILITE</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Excellente accessibilité routière</li> <li>• Lignes de bus (Rapido 4, axe Est/Ouest) performantes</li> <li>• Nombreuses lignes de bus de qualité variable</li> <li>• Présence du RAVeL comme vecteur pour les modes doux</li> <li>• Rénovation progressive du centre de Genappe en faveur des modes piétons et son contournement via la RN°5</li> <li>• Plusieurs études récentes de planification</li> <li>• Offre de stationnement importante, étude pour le centre-ville en cours</li> <li>• Peu de nuisances liées au trafic de poids lourds (sauf N93)</li> <li>• Dispositifs de réduction de la vitesse</li> <li>• Présence d'associations très actives et nombreux organes de discussion et de concertation</li> <li>• Brigade de policiers à vélo</li> <li>• Maillage de sentiers existants, promenades, balisages...</li> <li>• Sécurité devant les écoles grâce aux agents</li> <li>• ASBL Coup de Pouce (transport des personnes âgées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connexion au chemin de fer supprimée</li> <li>• Transport en commun peu performant surtout au niveau du Brabant wallon, très peu d'abonnés au TEC. Mauvaise desserte dans les villages (notamment à Baisy-Thy, hors Dernier Patard, Glabais)</li> <li>• Faiblesse des transports en commun sur l'axe Nord/Sud.</li> <li>• Manque de parking pour le covoiturage,</li> <li>• Prévoir des liaisons rapides aux gares RER (Nivelles, Ottignies, LLN)</li> <li>• Croissance du nombre d'accidents avec blessés graves et tués (N25, Quatre Bras et Longchamps, RN237, RN93, rue champs des oiseaux.)</li> <li>• Aménagements cyclables sur les voiries communales insuffisants. Manque d'un réseau vers le centre</li> <li>• Parking sauvage sur les pistes cyclables (entre les Deux Saules et la N5)</li> <li>• Cheminements piétons peu sécurisés en-dehors du centre de Genappe, entre Glabais et Genappe, rue de Baisy-Thy</li> <li>• Stationnement anarchique dans les villages, chemins communaux fermés ...</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réserves foncières disponibles à proximité du centre-ville</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Problème de sécurité pour les cyclistes et les piétons (trottoirs étroits, manque de passages piétons, stationnement sur les trottoirs, homogénéité dans les nouveaux lotissements)</li> <li>• Trafic augmenté et circulation difficile aux abords d'équipements (écoles, lieux publics) notamment en raison de l'organisation des voiries et des difficultés de stationnement, ou encore en raison du nombre d'élèves (Baisy-Thy)</li> <li>• Traversée des villages par les poids lourds pour rejoindre des entreprises (Baisy-Thy)</li> <li>• Important trafic dans les villages et vers les communes voisines</li> <li>• Trafic accéléré dans Baisy-Thy suite au nouveau revêtement</li> <li>• Dimensionnement des voiries ou aménagements routiers peu adapté aux engins agricoles</li> <li>• Problèmes de sécurité routière : vitesse excessive dans les villages (rue Astrid, après le cimetière de Glabais, Promelles, Vieux-Genappe, rues de Nivelles et de Bruxelles) et manque de visibilité</li> <li>• Incohérence dans les limitations de vitesse (panneaux incohérents à Bousval)</li> <li>• Absence de liaisons avec le RAVeL : nécessité de prendre le vélo en voiture pour rejoindre le RAVeL...</li> <li>• Absence d'asphaltage du pré-RAVeL, abords non entretenus, paysage fermé</li> <li>• Accaparement des chemins agricoles</li> <li>• Absence de ramassage scolaire pour le secondaire et bus scolaire pour les écoles maternelles et primaires (notamment Glabais)</li> <li>• Nécessité d'aménager la route régionale traversant Bousval</li> <li>• Problèmes de compétences entre voiries provinciales et communales</li> <li>• Aménagements à faire entre le Boléro et la rue de la Croix, y compris l'entrée du centre, du cimetière jusqu'à l'église</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation du PPMBW et des PCM des communes voisines</li> <li>• Arrivée du RER et combinaison train + voiture est compétitive pour certaines destinations (Nivelles, Braine l'Alleud, Ottignies-Louvain la neuve, Villers-la-Ville)</li> <li>• Prise de conscience des citoyens et souhait de changement</li> <li>• Nouveaux projets d'urbanisation et d'aménagement du territoire</li> <li>• Nouveau contrat de gestion TEC- Redéfinition de l'Offre</li> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Importante dépendance à la voiture =&gt; problème en cas d'augmentation forte des prix des produits pétroliers</li> <li>• Croissance forte du nombre d'immatriculations</li> <li>• SPW peu dynamique et peu centré vers l'entretien</li> <li>• Problème d'insécurité et de vitesse sur la N93</li> </ul>
<b>POPULATION</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population active nouvelle</li> <li>• Proportion d'enfants importante</li> <li>• Equilibre du solde naturel</li> <li>• Croissance de la population entre 2005-2009 dans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation de la population</li> <li>• Départ des jeunes, déficit dans la tranche d'âge 20-25 ans</li> <li>• Zone d'habitat à faible densité</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>les quartiers les plus denses</li> <li>Faible densité de population (caractère rural)</li> <li>Population assez aisée et augmentation des revenus</li> <li>Taux d'activité et d'emploi supérieur à l'arrondissement de Nivelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Paupérisation d'une partie de la population</li> <li>Coefficient de dépendance élevé à Genappe-Centre</li> <li>Taux de chômage administratif des jeunes important</li> <li>Dispersion des revenus importante</li> <li>Manque de services diversifiés</li> <li>Problèmes de qualité/diversité de l'offre commerciale</li> <li>Manque d'emplois locaux =&gt; impact sur l'attractivité</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Perspectives de croissance de population</li> <li>Une nouvelle école secondaire en BW</li> <li>Développement du RER</li> <li>Développement du E-commerce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Perspectives de croissance de population : impacts sur la mobilité, l'environnement, le foncier...</li> <li>Impact de la crise économique sur les revenus</li> </ul>
<b>ENSEIGNEMENT, ENFANCE ET JEUNESSE</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Accueil petite enfance : dynamique installée</li> <li>Assez bonne répartition et couverture scolaire sur le territoire communal</li> <li>Dynamisme Accueil Temps Libre (mais pas dans toutes les écoles)</li> <li>PCM = fiches actions pour le développement de la mobilité douce pour les trajets écoles/habitations</li> <li>Association des écoles aux expositions et événements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de fréquentation de l'enseignement de proximité inférieur à celui des communes limitrophes</li> <li>Absence d'écoles secondaire, maternelle et primaire à Glabais (impact sur la mobilité et la cohésion sociale)</li> <li>Manque d'infrastructures à destination des adolescents ou jeunes adultes</li> <li>Manque de crèche ou de lieux d'accueil pour la petite enfance (Baisy-Thy notamment)</li> <li>Ni renouvellement, ni augmentation du nombre d'accueillantes à domicile en raison de la précarité du statut, malgré les aides proposées par la Commune</li> <li>Départ des jeunes, pyramide d'âge avec une faiblesse de la tranche d'âge 15-35 ans</li> <li>Implication faible des parents dans les comités de parents</li> <li>Mobilité des jeunes difficile, déplacement et accessibilité aux gares des communes limitrophes. Difficulté d'accessibilité sans véhicules à moteur aux infrastructures</li> <li>Méconnaissance par les jeunes des caractéristiques et atouts du territoire.</li> <li>Absence d'aires de jeux (Glabais, Baisy-Thy)</li> <li>Insécurité aux abords du centre sportif et de la piscine publique : impossible d'y laisser des enfants seuls en raison de la présence de bandes de jeunes</li> <li>Insécurité dans le centre de Genappe (problèmes de drogue)</li> <li>Rassemblement des jeunes en bandes (Houtain)</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture d'une école secondaire (enseignement Freinet) (projet privé)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Statut des accueillantes décourage les candidates</li> </ul>
<b>TERRITOIRE</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Commune verte et rurale la plus grande du BW</li> <li>Paysages attractifs et beaux (bois, nature, paysages agricoles et importance des zones non urbanisables)</li> <li>Maintien des espaces ouverts et du caractère rural de la Commune</li> <li>Réserve naturelle Domaniale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fonctions industrielles perdues (friches industrielles)</li> <li>Habitat dispersé et faible densité même dans le centre</li> <li>Faible attractivité du centre : rénovation des rues Marchats, France, Lebrun et Château Lothier à faire</li> <li>Des périmètres paysagers ou points de vue remarquables menacés</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Localisation proche des axes et pôles routiers performants, zone d'influence de Bruxelles</li> <li>• Position centrale au milieu de pôles importants</li> <li>• Structure villageoise assez marquée</li> <li>• Réserves foncières disponibles proche du centre-ville et mutation importante suite à plusieurs projets en cours (éco-quartier, Galerie du meuble,...)</li> <li>• Rénovation progressive du centre-ville,</li> <li>• Initiative pour revitaliser les commerces vides</li> <li>• Place centrale de Genappe réaménagée et plus conviviale</li> <li>• Deux centres urbains à semi-urbains</li> <li>• Friches industrielles à réaménager</li> <li>• Patrimoine bâti avec caractère « historique », notamment dans le centre de Genappe, sites classés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'espaces conviviaux dans les villages</li> <li>• Places publiques à aménager</li> <li>• Manque de cohérence entre la volonté de développer la Commune et celle de conserver la ruralité : raisonner l'accueil des nouveaux habitants et limiter la densité de l'habitat</li> <li>• Pas de réel noyau de village à Glabais</li> <li>• Place de Bousval à aménager conformément au CAL</li> <li>• Pollution de la Dyle</li> <li>• Plusieurs sites sensibles à l'urbanisation</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion Domaniale de la Réserve</li> <li>• Réforme du CWATUPe en CODT</li> <li>• GAL avec Les-Bons-Villers et Villers-la-Ville en cours =&gt; rédaction d'une Stratégie de Développement Local (ancien Plan de développement stratégique) au niveau transcommunal</li> <li>• Conserver la nature aux abords du site de l'ancienne sucrerie</li> <li>• Château, étang, sources de la Dyle à Houtain-le-Val à valoriser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de devenir commune-dortoir de Bruxelles</li> <li>• Attractivité des pôles voisins au détriment de certaines activités à Genappe</li> <li>• Risque de disparition du caractère « historique » du patrimoine bâti au profit de la création de nouveaux logements</li> </ul>
<b>SPORTS ET LOISIRS</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre sportive variée et décentralisée</li> <li>• Infrastructures dédiées</li> <li>• 3 unités scouts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'infrastructures multisports</li> <li>• Dispersion de l'information concernant l'offre et les plannings sportifs</li> <li>• Soutien aux clubs sportifs à renforcer</li> <li>• Salle de Bousval pas adaptée, mauvaise qualité des salles (isolation, matériaux, ...)</li> <li>• Peu de sport pour les personnes âgées</li> <li>• Pas de sport comme le badminton ou le squash</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet d'infrastructure multisports le long du RAVeL (rue de la Station)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sentiment d'insécurité aux abords de la piscine</li> </ul>
<b>TOURISME ET HISTOIRE</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de producteurs locaux, produits phares : bière et tarte du Lothier</li> <li>• Réserve naturelle remarquable</li> <li>• Paysages attractifs, beauté des paysages</li> <li>• Bois, nature, commune verte et rurale</li> <li>• Importance du petit patrimoine</li> <li>• Existence de lieux historiques</li> <li>• RAVeL, sentiers, paysages à découvrir, nombreuses promenades</li> <li>• Un secteur de la restauration en (léger) développement</li> <li>• 13 établissements d'hébergement agréés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Individualisme des producteurs locaux =&gt; difficile de les faire travailler ensemble</li> <li>• Entretien des panneaux des promenades</li> <li>• Entretien des sentiers, des promenades, peu de chemins pour les cavaliers</li> <li>• Sous-exploitation des possibilités touristiques, manque d'ambition au niveau international</li> <li>• Pas de pôle d'attraction touristique majeur et peu de mise en valeur</li> <li>• Pas de location vélo avec parcours</li> <li>• Patrimoine en mauvais état et peu valorisé</li> <li>• Pas de point de vente commun et central de produits locaux au centre de Genappe</li> </ul>

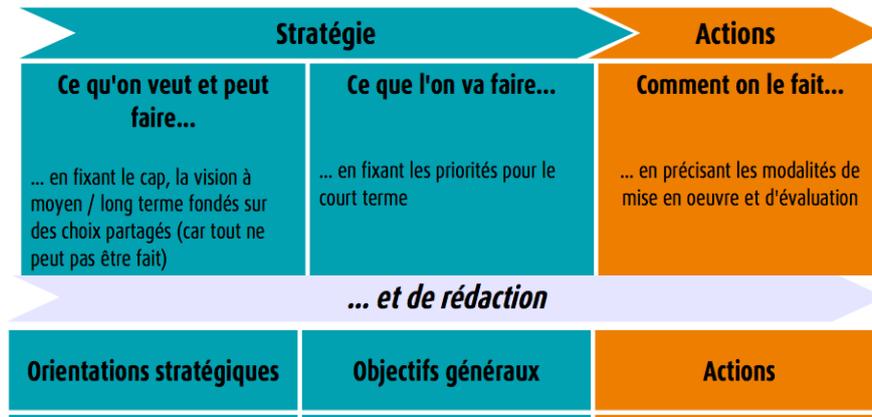
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouverture d'un hôtel (Golf de l'Empereur) avec 14 suites</li> <li>• 2 golfs</li> <li>• Associations actives et Syndicat d'initiative</li> <li>• Patrimoine bâti avec caractère « historique », notamment centre de Genappe</li> <li>• Cercle d'Histoire et d'archéologie de Genappe</li> <li>• Financements nombreux de la Province</li> <li>• Folklore vivant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un secteur café/bars en diminution</li> <li>• Manque de chambres d'hôte, faiblesse de l'offre en hébergement</li> <li>• Pas d'accès aux sources de la Dyle</li> <li>• Motos et quads abiment les chemins</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation au cœur d'une zone d'attraction touristique (Villers, Nivelles, LLN, Genval, La Hulpe, Waterloo...)</li> <li>• Possibilité de mieux intégrer Tourisme et Culture</li> <li>• Développement du tourisme « d'un jour »</li> <li>• Création d'un pôle « Villers - Court St Etienne – Genappe »</li> <li>• Réserve naturelle</li> <li>• Partenariat avec Waterloo</li> <li>• Contrat de Rivière : Actions sur la Dyle en lien avec le RAVeL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visibilité de l'offre touristique (notamment les hébergements)</li> <li>• Dominance de Waterloo au niveau 1815</li> </ul>
<b>SANTE ET SOCIAL</b>	
<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'associations sur le territoire (information, prévention et mobilité)</li> <li>• Présence d'un milieu associatif moteur pour l'intergénérationnel, l'intégration et la dynamique de village</li> <li>• CPAS dynamique</li> <li>• Nombreux citoyens actifs</li> <li>• Professionnels de la santé bien répartis sur le territoire</li> <li>• Deux centres médicaux et paramédicaux</li> <li>• Projet de Maison de Repos</li> <li>• Plan de cohésion sociale</li> <li>• Restaurant social</li> <li>• Saint-Vincent de Paul</li> <li>• Brasero</li> <li>• Ressourcerie de la Dyle</li> <li>• Place d'Hattain et tilleul central : espace convivial de Baisy-Thy</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Espérance de vie inférieure à celles des communes limitrophes</li> <li>• Manque de locaux disponibles pour les différentes associations dans les villages (conflits d'agenda)</li> <li>• Manque de collaborations entre les associations, les projets communs, les actions collectives</li> <li>• Culture participative à développer (y compris pour les jeunes)</li> <li>• Peu d'activités les dimanches et en soirée</li> <li>• Rue de Charleroi déserte et inerte</li> <li>• Manque de moyens structurels pour le tissu associatif : culturel, artistique, éducation permanente, citoyenneté</li> <li>• Besoin de maintenir le tissu associatif dans chaque village</li> <li>• Manque de lieux de rencontre, manque d'une place communale pour toutes les générations (Houtain)</li> <li>• Difficile de faire coïncider les réalités des différents villages</li> <li>• Fossé géographique entre Bousval et Genappe</li> <li>• Absence de dynamique pour la jeunesse (Glabais) : pas d'activité enfants, peu de contacts entre les familles avec jeunes enfants, mobilisation des jeunes difficile</li> <li>• Manque de dynamisme dans certains villages, peu de fêtes ou d'événements qui favorisent la rencontre et la convivialité (Glabais)</li> <li>• Accueil des nouveaux habitants / néo-ruraux : mauvaise compréhension du mode de vie local</li> <li>• Cohésion sociale parfois difficile entre villages</li> <li>• Marginalisation de personnes</li> <li>• Absence d'une maison médicale</li> <li>• Manque de structures d'hébergement pour personnes âgées : besoin d'un home CPAS</li> </ul>

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité des hôpitaux</li> <li>• Service provincial d'ambulance verte : analyse l'habitat des personnes souffrant de problèmes de santé en lien avec leur logement</li> <li>• Associations ou organismes actifs en BW (centres de coordination soins à domicile, services de prêt de matériel, télévigilance, soins palliatifs, ... )</li> <li>• Meilleure coordination des initiatives locales à développer, notamment en ce qui concerne les associations culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croissance de la consommation de médicaments</li> <li>• Habitudes alimentaires peu saines</li> <li>• Vieillesse de la population</li> <li>• Pyramide d'âge des médecins généralistes</li> <li>• Délai d'intervention des secours trop longs, difficulté à trouver la localisation exacte d'un accident, d'un appel (Baisy-Thy)</li> <li>• Zone de police trop étendue : services de proximité à améliorer, délais d'intervention trop longs</li> </ul>
GOUVERNANCE	
Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombreux outils et commissions : CAL, PCS, SSC, PCM, etc.</li> <li>• CAL = 10 ans de réflexions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quid de la cohérence des outils développés par la Commune ?</li> <li>• Vu les nombreuses commissions y a-t-il encore place pour être productif et pour l'action</li> <li>• Manque de vision globale / de transversalité et segmentation des problèmes : pour preuve, le nombre d'organes consultatifs (agriculture, érosion, inondations, sentiers, dangers sur les voiries, conservation de la nature, gestion durable, emploi, gestion des paysages)</li> <li>• Développer la participation citoyenne</li> <li>• Nécessité d'une meilleure prise en compte de la participation par le politique</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication citoyenne dans les diverses commissions consultatives et associations locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PCDR sur 10 ans, c'est beaucoup trop long !</li> </ul>

**En synthèse les enjeux sont :**

1. **Dynamiser l'économie locale dans les domaines spécifiques à Genappe :**
  - a. **l'agriculture,**
  - b. **le tourisme,**
  - c. **les services de proximité,**
  - d. **l'artisanat,**
  - e. **le commerce ;**
2. **Favoriser la cohésion sociale et le vivre ensemble, entre villages, au sein des quartiers et tant aux niveaux socio-économique qu'intergénérationnel ;**
3. **Créer des espaces et des lieux de rencontre conviviaux ;**
4. **Améliorer et protéger le cadre de vie ;**
5. **Améliorer la santé.**

## 2 ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT



### 2.0 DE LA VISION

La vision décidée par la CLDR se fonde sur celles qui ont été réfléchies et débattues au sein des 3 GT (cf. annexe 1) et tente de les concilier. Elle vise la préservation de la ruralité de Genappe, de ses paysages et de son agriculture tout en la voulant moderne, attractive, dynamique, tant pour les jeunes que pour les moins jeunes, et basée sur un développement éco-responsable et respectueux des liens sociaux.

Elle a été rédigée comme suit :

**En 2025 Genappe sera une commune accueillante, riche de ses diversités :**

- à la ruralité dynamique et créatrice bien ancrée,
- qui aura évolué en intégrant, entre autre, le développement des services aux citoyens pour un avenir plus durable dans le respect de chacun et qui veille à la santé de ses habitants, sa biodiversité et au vivre ensemble en valorisant une agriculture diversifiée et éco-responsable, une production, une consommation et une mobilité locale et en développant une activité économique de niche.
- Composée d'un centre/bourg/pôle principal « économiquement et socialement » revitalisé (Genappe), d'un centre/bourg/pôle secondaire (Bousval) et de villages à l'identité forte reliés entre eux par des liaisons intervillages pour les usagers faibles (piétons, vélos, PMR), un habitat maîtrisé et rénové.

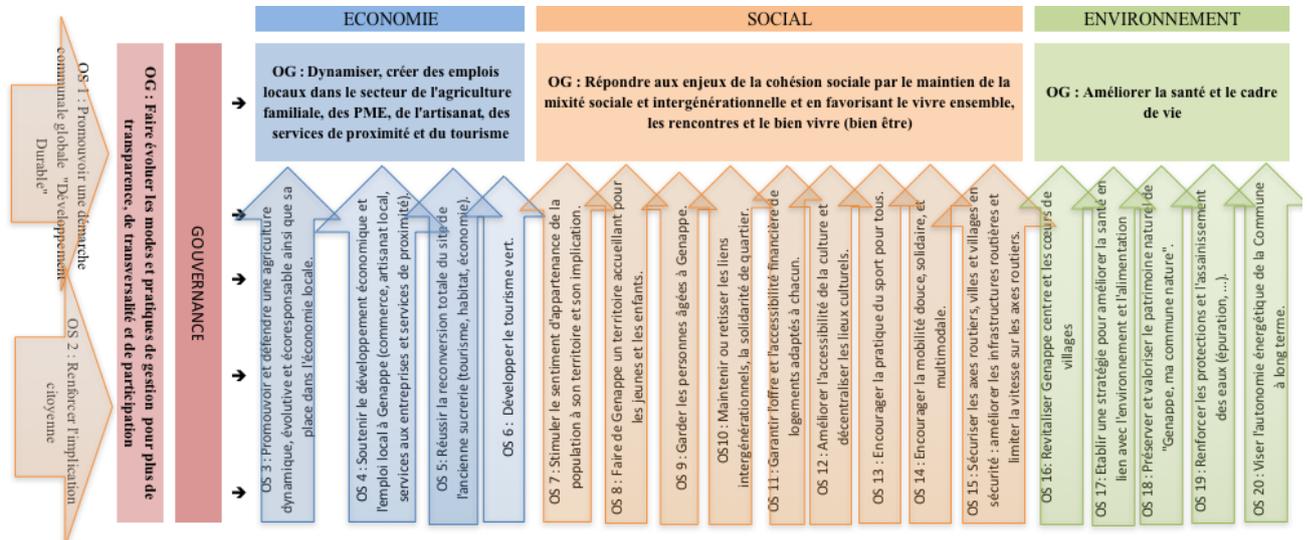
Cette vision se rattache aux préoccupations suivantes :

1. Au niveau du GT économie, il s'agit de préserver une ruralité dynamique sous-tendue par une agriculture familiale, économique et écologique, qui maintient ses surfaces agricoles et ses exploitants, développe de l'activité économique et des services aux entreprises, dynamise ses villages et rend son centre attractif, développe une offre culturelle et sportive, profite du patrimoine, de ses atouts touristiques, et de l'opération de revitalisation urbaine pour re-crée une identité ;
2. Au niveau du GT social, il s'agit de maintenir / retisser les liens intergénérationnels en favorisant des lieux de rencontre et en fédérant et soutenant toute association et initiative favorisant ces échanges par le développement d'activités et dans un souci de qualité de vie pour toutes les tranches d'âges, dans les différents milieux sociaux et dans le respect des différences ;
3. Au niveau du GT environnement, il s'agit d'une commune, qui veut améliorer tout ce qui touche à la santé, la biodiversité, et au vivre ensemble (propreté publique, espaces verts et publics, logement).

## 2.1 DES ENJEUX ET DES OBJECTIFS GENERAUX

La vision se traduit à travers trois objectifs généraux reflétant les enjeux, selon les trois dimensions du développement durable et un objectif transversal relatif à la gouvernance.

Figure 1 - Les objectifs du PCDR-A21 de la Commune de Genappe



**OG = Objectif Global** => objectif dont le niveau dépasse celui du PCDR => impacts globaux : effets à long terme/effets multiplicateurs

**OS = Objectif spécifique** => objectif devant être atteint durant la durée du PCDR, avec une probabilité réelle qu'il subsiste après => impacts spécifiques par domaine

**Projet** : ensemble d'activités/d'actions qui concourent à la réalisation d'un objectif spécifique, à l'aide de moyens / ressources à mobiliser

Comme montré sur la figure 1, ces objectifs généraux se rattachent aux thèmes repris dans le diagnostic. Ainsi les secteurs suivants sont concernés :

### 1. Sous la dimension Gouvernance

- a. Modes et pratiques de gestion

### 2. Sous la dimension Economie

- a. Agriculture
- b. Economie locale
- c. Tourisme

### 3. Sous la dimension Social

- a. Population
- b. Cohésion sociale
- c. Logement
- d. Culture
- e. Sports
- f. Mobilité

### 4. Sous la dimension Environnement

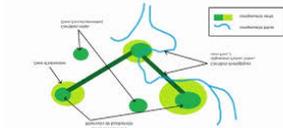
- a. Territoire et environnement
- b. Environnement et santé
- c. Eau et énergie

## 2.2 DES OBJECTIFS SPECIFIQUES

Dans ce paragraphe, les objectifs spécifiques sont explicités en regard du diagnostic et des perspectives qui sont créées.

	Objectifs spécifiques	Perspective
<b>Gouvernance</b>		
OS 1	Promouvoir une démarche communale globale DD 	Il s'agit de promouvoir une approche développement durable au sein de l'administration communale qui soit spécifique, transversal, pragmatique et applicable par tous les départements. A cet effet une grille de 12 critères secondée par un système de cotation a été développée par la CLDR et l'administration.
OS2	Renforcer l'implication citoyenne 	Il s'agit de stimuler et de valoriser la participation citoyenne à travers l'organisation d'événements mobilisateurs, la promotion d'une identité genappienne dans laquelle les habitants se reconnaissent et de faciliter le bénévolat à travers la mise en place d'une plateforme spécifique.
<b>Economie</b>		
OS3	Promouvoir et défendre une agriculture dynamique, évolutive et éco-responsable et sa place dans l'économie locale 	Il s'agit là de répondre à un des enjeux importants de ce PDCR, de sa vision, qui veut préserver une ruralité dynamique et attractive.  Pointé comme faiblesse par le diagnostic partagé, le PCDR veut contrer cette diminution du nombre d'agriculteurs, stimuler la demande (et l'offre) pour des produits locaux, promouvoir une agriculture éco-responsable, faciliter l'accès à la terre (notamment pour les jeunes) et protéger le foncier agricole menacé par l'urbanisation.
OS4	Soutenir le développement économique et l'emploi local à Genappe (commerce, artisanat local, services aux entreprises et services de proximité ) 	Il s'agit de renforcer l'attractivité économique de Genappe dans une perspective de complémentarité avec les pôles économiques voisins (Ottignies – LLN, Wavre et Charleroi), de créer de l'emploi local en développant le commerce de proximité, l'artisanat, les services aux entreprises et en s'inscrivant résolument dans la mouvance des fablabs et du concept de smart city.
OS5	Réussir la conversion totale du site de la sucrerie (tourisme, économie, habitat) 	La reconversion du site de l'ancienne sucrerie est indéniablement une opportunité unique pour le développement de la Commune. Les idées à la CLDR ne manquent pas et la volonté est de créer des synergies entre le PCDR et ce projet de reconversion, de sorte que certains projets du PCDR puissent également bénéficier de cette infrastructure et de sa proximité avec la réserve naturelle.
OS6	Développer le tourisme vert	Les infrastructures touristiques sont présentes mais l'articulation entre le tourisme vert, le patrimoine historique, le tourisme gastronomique est mal articulé et passe inaperçu à côté de grands pôles touristiques comme Waterloo et

		Villers-la-Ville. Il s'agit ici de mettre en place un concept intégré de tourisme et de renforcer les maillons faibles (hébergement, promenades vertes, mise en valeur du petit patrimoine) ainsi que le tourisme d'un jour.
<b>Social</b>		
OS7	<p>Stimuler le sentiment d'appartenance de la population à son territoire et son implication</p> 	Cet objectif contribue à la réalisation de certains autres objectifs ou projets. Il vise à développer une identité et une image cohérente de Genappe en s'attachant à la définition d'une charte graphique reconnaissable par tous et à la réalisation d'une signalétique cohérente, visible, attractive pour l'ensemble du territoire et qui contribue à la mise en valeur de ces atouts.
OS8	Faire de Genappe un territoire accueillant pour les jeunes et les enfants	Les jeunes représentent une part importante de la population à Genappe. Les impliquer dans la vie locale, rendre le territoire attractif pour eux en partant de leurs besoins et attentes, telle est la volonté de la Maison des Jeunes nouvellement créée.
OS9	Garder les personnes âgées à Genappe	Comme la Commune compte une forte proportion de personnes âgées, dont certaines d'entre elles sont très isolées et qu'à l'avenir, ce phénomène va augmenter, il s'agit de renforcer les actions de maintien des seniors à domicile, d'apporter des solutions à leur problème de mobilité et d'isolement en leur proposant des activités variées (culture, sport, etc.) et comme bénévole.
OS10	Maintenir ou retisser les liens intergénérationnels, la solidarité de quartier	Il s'agit de créer les conditions pour que les liens entre différentes catégories d'âges puissent se (re)créer, que les rencontres autour de projets ou d'événements puissent avoir lieu. Cet objectif comprend donc la création de lieux de rencontre dans plusieurs villages, ainsi que la mise en place d'un dispositif d'échanges de savoir, savoir-faire et de compétences.
OS11	Garantir l'offre et l'accessibilité financière de logements adaptés à chacun	Le logement est une question majeure, en regard de la croissance de la population, de la vétusté du parc actuel et de l'accessibilité pour tous, et surtout pour les jeunes. Cet objectif vise donc la création d'un centre de l'habitat lequel aura plusieurs missions : 1. observation, 2. information du public, 3. sensibilisation des propriétaires-locataires, 4. mobilisation citoyenne, et 5. Accompagnement. Il est également prévu de stimuler la division de grands logements, de développer des formules alternatives de logement et d'aider les propriétaires et locataires à améliorer la performance énergétique du bien occupé.
OS12	Améliorer l'accessibilité de la culture et décentraliser les lieux culturels	L'enjeu est de centraliser l'information sur les événements culturels, de la diffuser au plus grand nombre et de décentraliser certaines actions. Il s'agit également de développer des passerelles avec les activités touristiques.
OS13	Encourager la pratique du sport	Tant les infrastructures que les sports pratiqués et praticables sont variés. Il s'agit ici en premier lieu de

		<p>répondre à un besoin de gestion centralisée de l'infrastructure sportive et de développer les maillons manquants au niveau des circuits santé et VTT. En deuxième lieu, il s'agit de promouvoir la pratique du sport dans les écoles de Genappe.</p>
OS14	<p>Encourager la mobilité douce, solidaire, et multimodale et sécuriser les axes routiers ainsi que les villes et villages</p> 	<p>Les déplacements au sein et entre les villages doivent être renforcés notamment pour les usagers faibles – piétons, vélos- ainsi que pour les PMR et les enfants. Ils doivent également être sécurisés. Il s'agira donc d'aménager des pistes cyclables, de créer un parking adapté au co-voiturage, de créer des effets de porte, et de réduire les nuisances dues au trafic de transit.</p>
OS15	<p>Sécuriser les axes routiers, villes et villages :</p> <p>Amélioration des infrastructures routières (réduction de vitesse) et limitation de la vitesse sur tous les axes routiers (30 et max 50 km/h)</p>	<p>Il s'agit ici de mettre en œuvre des actions de sécurisation et d'autonomisation des déplacements des enfants (école-domicile) et de promouvoir des modes de transports alternatifs à la voiture.</p>
<b>Environnement</b>		
OS16	<p>Revitaliser Genappe et les centres de villages</p>	<p>Il s'agit de dynamiser les centres qui en ont besoin à travers l'aménagement de places, la valorisation de paysages, l'embellissement d'espaces publics, l'amélioration de l'éclairage public et de la propreté publique, etc.</p>
OS17	<p>Etablir une stratégie pour améliorer la santé en lien avec l'environnement &amp; l'alimentation</p> 	<p>Il s'agit de sensibiliser les habitants de Genappe aux liens entre environnement et santé, à l'éco-consommation, à informer sur les dangers de certains produits, et à une alimentation saine et de qualité.</p>
OS18	<p>Préserver et valoriser le patrimoine naturel, "Genappe, ma commune nature"</p> 	<p>Genappe présente des atouts en termes de nature, de biodiversité, et de paysages remarquables. Cette nature est menacée par plusieurs facteurs parmi lesquels une agriculture pas assez raisonnée, l'urbanisation croissante, les pratiques individuelles en matière de jardinage, l'évacuation des eaux usées dans les eaux de surface, etc. Il s'agit de renforcer la conscience de tous sur l'importance de préserver la biodiversité présente sur le territoire, de la mettre en valeur, de renforcer les trames vertes et bleues.</p>
OS19	<p>Renforcer les protections et l'assainissement des eaux</p> 	<p>Le diagnostic rappelle de nombreux points faibles (absence d'un système d'égouttage adéquat, pollution des eaux par l'azote et le phosphore, captage mal protégé, etc.) Cet objectif s'impose et veut développer la mise en œuvre d'un plan d'assainissement, d'une véritable politique locale en matière d'épuration des eaux usées et de lutter contre la pollution des cours d'eau de l'entité.</p>



### 3 LE CADRE LOGIQUE GLOBAL

La matrice donnée ci-dessous (cf. Tableau 2) reprend les projets identifiés répartis selon leur priorité – lot 0, 1, 2, et 3 et numérotés de 1 à 50. La « X » indique la contribution du projet aux objectifs spécifiques (OS) et ce, par dimension.

Tableau 2 - Cadre logique global

Lot	#	Intitulé des projets	OS1	OS1	OS3	OS4	OS5	OS6	OS7	OS8	OS9	OS10	OS11	OS12	OS13	OS14	OS15	OS16	OS17	OS18	OS19	OS20		
Lot 0	1	Actions pour promouvoir l'utilisation d'un outil d'évaluation de la durabilité d'un projet	X																					
	2	Création d'une Maison de jeunes							X	X		X												
	3	Développer une salle multifonctionnelle (spectacle, cinéma, théâtre, ...) à Genappe.								X	X								X					
	4	Encourager la propreté dans les espaces publics et privés								X	X								X					
	5	Améliorer l'éclairage public tout en veillant à en diminuer la consommation d'énergie									X						X							
Lot 1	6	Actions de promotion / communication de l'identité genappienne	X	X	X		X	X											X					
	7	Promotion et commercialisation des produits locaux		X	X	X	X	X	X											X	X			
	8	Développer et mettre en oeuvre un concept intégré de tourisme vert				X		X	X											X				
	9	Développement d'une identité visuelle et d'une signalétique cohérente pour Genappe				X		X	X					X		X	X	X		X				
	10	Mise en place d'une plateforme du volontariat	X						X	X	X	X												
	11	Aménagement d'un espace multifonctionnel	X							X	X	X											X	
	12	Mise en place d'un centre de l'habitat				X								X						X			X	
	13	Accompagner les propriétaires privés et des locataires dans leurs démarches d'amélioration énergétique de leurs logements / bâtiments				X								X										
	14	Actions de soutien et de promotion des activités du Centre Culturel de Genappe								X	X				X					X				
	15	Actions de promotion du sport aux niveaux des écoles, des familles et des seniors								X	X					X	X			X				
	16	Développer & promouvoir des circuits sportifs ouverts à tous								X	X	X	X			X	X	X	X					
	17	Aménagement de la place de la gare à Bousval				X				X	X	X	X			X	X			X				
	18	Construction d'une salle polyvalente place de la gare à Bousval				X				X	X	X	X								X	X		
	19	Actions de sensibilisation de la population à la richesse et à la valeur de l'environnement							X	X									X		X			
	20	Aménager le parc de la Dyle							X		X	X				X								
	Lot 2	21	Co-organiser des événements favorisant l'implication citoyenne à Genappe		X																X			
		22	Gestion du foncier agricole communale			X	X														X			
		23	Mise en place d'actions et de promotion de l'agriculture locale/familiale diversifiée et éco-responsable			X	X															X		
		24	Actions de soutien au développement du commerce de proximité, des services aux entreprises, et des entreprises d'économie sociale, à Genappe et ce comme pool économique complémentaire des activités de Braine l'Alleud et Nivelles				X	X																
		25	Stimuler une dynamique économique durable autour de la reconversion du site de la l'ancienne sucrerie				X	X	X															
26		Création/développement d'un lieu de rencontre polyvalent à Houtain-le-Val								X	X	X	X		X									
27		Actions pour le maintien des personnes âgées à domicile grâce à des services adaptés									X	X	X											
28		Soutien aux actions d'échange et de transfert de savoir-faire et de compétences au sein de la population								X		X	X											
29		Accompagnement des citoyens dans leurs démarches de développement de logement alternatif et de division de grands logements dans une perspective de mixité générationnelle et socio-économique									X	X		X						X				
30		Développer un outil permettant d'optimiser la gestion de l'infrastructure sportive et renforcer l'équipement mis à disposition									X					X			X					
31		Réaménagement du centre de Genappe (quartier des Crawannes, espace 2000 et Grand Place)									X	X						X					X	
Lot 3		32	Création d'un parking adapté pour favoriser le co-voiturage								X						X							
	33	Renforcement du maillage de mobilité douce						X							X	X	X				X			
	34	Mise en oeuvre d'action de sécurisation / autonomisation des déplacements des enfants pour l'école									X					X	X	X			X	X		
	35	Actions de valorisation des paysages de Genappe																X						
	36	Création d'un espace public convivial à Houtain le Val								X	X		X					X						
	37	Embellissement des espaces publics								X	X	X	X					X			X	X	X	
	38	Informier et sensibiliser la population aux enjeux de l'Environnement & Santé et à l'éco-consommation														X					X	X		
	39	Actions de renforcement des trames verte et bleue sur le territoire de Genappe																		X	X	X		
	40	Poursuite et renforcement de la politique communale en matière d'assainissement des eaux usées et de lutte contre les atteintes au cours d'eau																		X	X	X	X	
	41	Promouvoir les énergies renouvelables & sensibiliser à une utilisation plus réfléchie des énergies							X															
	42	Actions de promotion des chartes d'égalité des chances et de l'intégration de la personne handicapée		X																				
	43	Création d'un espace de co-working et de co-création « l'Agrolab »			X	X					X													
	44	Internet gratuit pour tous - bornes dispersées dans la commune				X			X	X	X													
45	Mise en place d'une action intergénérationnelle pour différents milieux sociaux et dans le respect des différences									X	X	X						X						
46	Création/développement d'un lieu de rencontre pour les jeunes à Loupoigne								X	X		X						X						
47	Mise en oeuvre formules/actions favorisant le maillage local de transports reliant les différents villages et le centre ville de Genappe, etc.														X	X			X					
48	Actions de sensibilisation à l'alimentation "saine et variée" notamment dans les écoles									X										X				
49	Création d'un centre d'accueil multifonctionnel orienté « Nature »					X	X	X	X													X		
50	Promouvoir l'installation d'une unité de biométhanisation sur le territoire communal/transcommunal			X	X																			

La répartition des projets en lot 0, 1, 2 et 3 est conforme à l'AGW du 12 juin 2014. Pour rappel :

- Lot 0 : projets pour lesquels la mise en œuvre a débuté ou a été réalisée entre-temps ;
- Lot 1 : projets pour lesquels les critères de pertinence, de faisabilité et de temporalité justifient leur mise en œuvre durant les 3 premières années de l'ODR ;
- Lot 2 : projets pour lesquels la réalisation est prévue entre la 4<sup>ème</sup> et la 6<sup>ème</sup> année de mise en œuvre ;
- Lot 3 : projets en principe mis en œuvre en fin de programmation (années 7 à 10).

Cet exercice de répartition selon le lot est expliqué en partie II. Pour rappel, il est basé sur les critères d'impact, de faisabilité et de temporalité. Chaque projet fait l'objet d'une fiche projet reprise en partie IV.

Par ailleurs, la CLDR a établi un ordre de mise en œuvre des projets lot 1. A cet effet, quatre critères ont été utilisés. Il s'agit de :

1. Conditions préalables de mise en œuvre rencontrée ;
2. Porteur de projet clairement identifié et engagé ;
3. Ressources locales/communales disponibles ;
4. Contribution du projet à/aux objectifs spécifiques.

Pour chacun des critères, et sous réserve de nouveaux éléments pouvant confirmer/infirmar cette ordre de mise en œuvre, il était demandé aux membres de la CLDR de donner une cotation de 1 à 4 :

- 1 = conditions préalables pas réunies/porteur de projet non identifié/ressources faiblement disponibles/contribution faible aux objectifs)
- 4 = conditions préalables réunies/porteur de projet clairement identifié/ressources disponibles/forte contribution aux objectifs).

Le résultat de cette priorisation est illustré par la figure 2 ci-dessous. Comme indiqué dans ce tableau, les projets sont classés par ordre de priorité décroissant. Les premiers sont ceux qui touchent :

- au renforcement du maillage de mobilité douce ;
- à l'aménagement du parc de la Dyle ;
- aux actions de sensibilisation de la population à la richesse et à la valeur de l'environnement ;
- aux actions de promotion de l'identité genappienne ;
- au développement d'une identité visuelle et d'une signalétique cohérente ;
- etc.

Figure 2 - Ordre de mise en œuvre des projets Lot 1

Dim	Objectif spécifique	#	Projet lot 1	Conditions préalables de mise en œuvre rencontrées ?	Porteur de projet clairement identifié et engagé ?	Ressources locales/communales disponibles ?	Contribution du projet à/aux l'objectif(s) spécifique(s) ?	
GOUV	Renforcer l'implication citoyenne	10	Mise en place d'une plateforme du volontariat	4	4	1	4	3,3
ENV	Préserver et valoriser le patrimoine naturel, "Genappe, ma commune nature"	20	Aménager le parc de la Dyle (aspects biodiversité et social)	3,5	3,5	2,5	3,5	3,3
ENV	Préserver et valoriser le patrimoine naturel, "Genappe, ma commune nature"	19	Actions de sensibilisation de la population à la richesse et à la valeur de l'environnement pour en assurer sa conservation et son amélioration	2,8	3,5	2,8	3,8	3,2
SOC	Garder les personnes âgées à Genappe	11	Actions pour le maintien des personnes âgées à domicile grâce à des services adaptés	2,7	3,0	1,7	5,0	3,1
GOUV	Renforcer l'implication citoyenne	6	Actions de promotion / communication de l'identité genappeoise	3	4	3	2	3,0
SOC	Stimuler le sentiment d'appartenance de la population à son territoire et son implication	9	Développement d'une identité visuelle et d'une signalétique cohérente pour Genappe	3,0	3,5	3,0	2,5	3,0
SOC	Garantir l'offre et l'accessibilité financière de logements adaptés à chacun	12	Mise en place d'un centre de l'habitat, point de contact et centre de référence pour tous, personnes privées individuelles ou collectifs, associations et organismes publics communaux ou supra-communaux	2,0	3,5	3,0	3,0	2,9
SOC	Encourager la pratique du sport	16	Créer/développer & promouvoir des circuits sportifs ouverts à tous	2,5	3,5	2,0	3,5	2,9
ECO	Promouvoir et défendre une agriculture dynamique, évolutive et écoresponsable et sa place dans l'économie locale	7	Promotion et valorisation des produits locaux	2,7	2,7	2,0	3,7	2,8
ENV	Revitaliser Genappe et les centres de villages	17	Aménagement de la place de la gare à Bousval	1,8	2,75	2,6	3,4	2,6
ENV	Revitaliser Genappe et les centres de villages	18	Construction d'une salle polyvalente à Bousval	1,8	2,3	2,4	3,4	2,5
SOC	Améliorer l'accessibilité de la culture et décentraliser les lieux culturels	14	Actions de soutien et de promotion des activités du CC de Genappe en partenariat avec les autres acteurs culturels du territoire et les pôles voisins (Nivelles, Ottignies...)					
SOC	Encourager la pratique du sport	15	Actions de promotion du sport à l'école et durant les activités extra-scolaires (midi, etc...) et sensibilisation / communication sur les avantages du sport					
ECO	Développer le tourisme vert	8	Mise en place d'un concept intégré de tourisme vert					

## Annexe - Vision spécifique des 3 GT

